

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 six mois, 14
 un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abrevoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 19 JANVIER 1869.

Bulletin politique.

L'Empereur a ouvert hier la session législative de 1869. Pendant l'après-midi et la soirée, le discours du trône a été lu et commenté à Roubaix, et, selon notre habitude, nous allons essayer de rendre aussi exactement que possible l'impression produite.

Un sentiment de regret et de désillusion s'est tout d'abord manifesté. On avait espéré que l'Empereur consacrerait quelques mots aux traités de 1860; qu'il témoignerait au moins l'intention d'y apporter les modifications réclamées par la France industrielle tout entière. Il n'en a rien été et ceux qui assurent que le traité sera dénoncé le 4 février commencent à perdre quelque peu de leurs espérances.

Le discours que je vous adresse tous les ans à l'ouverture de la session est, dit en commençant le chef de l'Etat, l'expression sincère de la pensée qui dirige ma conduite. Cette pensée, nous l'avons vainement cherchée dans le discours d'hier. Pas plus que les précédents, il n'indique l'attitude que le gouvernement compte prendre en vue de certaines éventualités pourtant aisées à prévoir. Ce ne sont qu'affirmations vagues, incertaines, parfois presque contradictoires et pouvant donner lieu à toutes les interprétations. L'Empereur apprécie à son point de vue les effets produits par les lois sur la presse et les réunions; mais il ne témoigne point le désir de voir l'esprit de ces lois mieux compris; il ne semble pas croire qu'elles doivent être complétées et il se borne à assurer que la nation, comptant sur la fermeté du souverain, n'a pas senti s'ébranler sa foi dans l'avenir. On s'est rappelé, à ce sujet, que dans un précédent discours, l'Empereur avait déjà parlé de la « fermeté de répression » et l'on en conclut que la foi dans l'avenir, et la fermeté de répression, sont inséparables l'une de l'autre dans l'esprit de Sa Majesté.

L'allocution impériale insiste sur l'état

des forces du pays avec une intention qui ne saurait échapper à personne, mais elle se hâte d'ajouter que nos relations avec les puissances étrangères sont des plus amicales. A quoi bon dès lors cette assurance si nettement donnée que la France est prête pour la guerre?... Nous verrons comment cette déclaration sera jugée à l'étranger, mais on pourrait y voir comme le présage d'une grave détermination.

Ce qui ressort davantage du discours d'hier, c'est une satisfaction sans mélange pour tout ce qu'a fait l'Empire. Le Mexique, la politique de 1866, les traités de commerce, la loi militaire et le reste ne sont que des erreurs ou des infidélités de la fortune. En lisant le paragraphe dans lequel l'Empereur s'appuie sur l'Evangile pour exalter sa politique, nous nous sommes souvenu du mot de M. Rouher: « Aucune faute n'a été commise! » et nous avons vu avec peine Napoléon III partager la confiance superbe de son premier ministre.

Chose remarquable encore! c'est à sa personne, à son initiative que l'impérial orateur rattache toutes les réformes heureuses accomplies dans ces dernières années. Ce qu'il demande aux chambres, ce n'est que leur approbation d'abord, et leur concours ensuite, dans les limites fixées par la Constitution de 1852, limites dans lesquelles l'Empereur veut demeurer. Ainsi s'évanouit l'espoir d'un retour à un régime plus conforme aux traditions et aux aspirations nationales.

On ne saurait cependant passer sous silence l'assurance qui nous est donnée d'une diminution des charges publiques presque doublées depuis vingt ans. Les populations s'en féliciteront et cette déclaration suffira pour leur faire accepter avec satisfaction un discours qui sans cela aurait pu ne rencontrer chez elles qu'une fâcheuse indifférence.

J. REBOUX.

Voici le texte du discours prononcé par l'Empereur Napoléon III à l'ouverture de la session législative, le lundi 18 janvier, à une heure :

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

Le discours que je vous adresse tous les ans à l'ouverture de la session est l'expression sincère de la pensée qui dirige ma conduite.

Exposer franchement à la nation devant les grands corps de l'Etat la marche du Gouvernement, c'est le devoir du chef responsable d'un pays libre.

La tâche que nous avons entreprise ensemble est ardue. Ce n'est pas, en effet, sans difficultés qu'on fonde sur un sol remué par tant de révolutions, un gouvernement assez pénétré des besoins de son époque, pour adopter tous les bienfaits de la liberté, assez fort pour en supporter même les excès. Les deux lois votées dans votre dernière session qui avaient pour but de développer le principe de la libre discussion, ont produit deux effets opposés, qu'il est utile de constater. D'un côté, la presse et les réunions publiques ont créé dans un certain milieu une agitation factice et fait disparaître des idées et des passions qu'on croyait éteintes; mais d'un autre côté, la nation insensible aux excitations les plus violentes, comptant sur ma fermeté pour maintenir l'ordre, n'a pas senti s'ébranler sa foi dans l'avenir.

Remarquable coïncidence! Plus des esprits aventureux et subversifs cherchaient à troubler la tranquillité publique, plus le calme devenait profond, les transactions commerciales reprenaient une féconde activité; les revenus publics augmentaient considérablement, les intérêts se rassuraient et la plupart des

élections partielles venaient donner un nouvel appui à mon gouvernement.

La loi militaire et les subsides accordés par votre patriotisme ont contribué à affermir la confiance du pays et, dans le juste sentiment de sa dignité, il a éprouvé une réelle satisfaction le jour où il a su qu'il était en mesure de faire face à toutes les éventualités.

Les armées de terre et de mer fortement constituées sont sur le pied de paix; l'effectif maintenu sous les drapeaux n'exécède pas celui des régimes antérieurs. Mais notre armement perfectionné; nos arsenaux et nos magasins remplis; nos réserves exercées; la garde nationale mobile en voie d'organisation; notre flotte transformée, nos places fortes en bon état données à notre puissance un développement indispensable.

Le but constant de mes efforts est atteint; les ressources militaires de la France sont désormais à la hauteur de ses destinées dans le monde.

Dans cette situation, nous pouvons proclamer hautement notre désir de maintenir la paix. Il n'y a point de faiblesse à le dire lorsqu'on est prêt pour la défense de l'honneur et de l'indépendance du pays.

Nos relations avec les puissances étrangères sont des plus amicales.

La révolution qui a éclaté de l'autre côté des Pyrénées n'a pas altéré nos bons rapports avec l'Espagne et la Confédération qui vient d'avoir lieu pour étouffer en Orient un conflit imminent est un grand acte dont nous devons apprécier l'importance. Elle touche à son terme et tous les plénipotentiaires sont tombés d'accord sur les principes propres à amener un rapprochement entre la Grèce et la Turquie.

Si donc, comme j'en ai le ferme es-

poir, rien ne vient troubler l'harmonie générale, il nous sera donné de réaliser bien des améliorations projetées et nous chercherons à résoudre toutes les questions pratiques soulevées par l'enquête agricole.

Les travaux publics sont convenablement dotés. Les chemins vicinaux se construisent, l'enseignement à tous les degrés continue à recevoir d'heureux développements, et nous pourrions bientôt, grâce à l'accroissement périodique des revenus, porter toute notre sollicitude sur la diminution des charges publiques.

Le moment approche où, pour la troisième fois depuis l'établissement de l'Empire, le Corps législatif se renouvellera par l'élection, et, chose inconnue jusqu'ici, chaque fois il aura atteint la limite légale de son mandat.

Cette régularité des législatures est due à l'accord qui a toujours existé entre nous et à la confiance que m'inspire l'exercice sincère du suffrage universel. Les masses populaires sont persévérantes dans leur foi comme dans leurs affections et si de hibles passions sont capables de les soulever, le sophisme et la calomnie en agitent à peine la surface.

Soutenu par votre approbation et votre concours, je suis bien résolu à persévérer dans la voie que je me suis tracée, c'est-à-dire, à accepter tous les progrès véritables, mais aussi à maintenir hors de toute discussion les bases fondamentales de la Constitution que le vote national a mis à l'abri de toute attaque.

On reconnaît la bonté de l'arbre aux fruits qu'il porte, a dit l'Evangile. Eh bien! Si l'on fait un retour vers le passé, quel est le régime qui a donné à la France dix-sept années de quiétude et de prospérité toujours croissantes? Certes, tout

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 20 JANVIER 1869.

— 40 —

LE TESTAMENT DE MA TANTE

Suite Voir le Journal de Roubaix du 17 Janvier.

— Ah! qu'y a-t-il? s'écria Jacques en me saisissant la main. Je veux savoir... Je veux voir Agathe... Où est-elle?... appelez-la, je vous en conjure.

Je dégageai ma main et restai silencieuse, toujours plus triste. Hélas! qu'aurais-je dit? Après une seconde d'hésitation, je me dirigeai vers la porte lorsqu'elle s'ouvrit violemment.

Agathe parut; elle était verte. Je reculai effrayée. Jacques fit un cri. Elle alla à lui, et très-vivement, sans préparation, d'une voix métallique :

— Il faut oublier tout ce qui s'est dit entre nous, dit-elle, l'oublier; entendez-vous, monsieur Jacques; je ne me marierai pas.

— Y songez-vous? Que dites-vous là, Agathe?

— Ma volonté.
— Votre volonté!... Quoi! Lorsque dimanche encore...

— Ah oui, dimanche!... mais depuis. Ici un peu d'émotion étrange à sa voix. Ce ne fut qu'un éclair.

— Depuis dimanche, reprit-elle, j'ai compris que là n'était pas pour moi la voie à suivre.

— Agathe!... Mon Dieu! que s'est-il donc passé?

— Rien. J'ai réfléchi.

— C'est impossible. Vous n'avez pu changer à ce point... seule...?

— Si fait, monsieur, toute seule.

Malgré moi, je secouais négativement la tête. Il le vit et se tourna vers moi pour obtenir des explications. Ce mouvement me rappela que ma présence était inopportune et j'essayais de sortir.

— Je vous demande de rester, Nicette, me dit gravement ma cousine, je tiens à ce que vous assistiez jusqu'au bout à ce pénible entretien.

— O Agathe! ce n'est point ici ma place, dis-je avec reproche.

— Je désire que vous puissiez raconter la vérité, si ma tante vous interroge.

— Ah! j'y suis enfin! s'écria Jacques en se frappant le front, Mlle Grisar refuse son consentement.

— Non, monsieur.

— Comment, non? Je sens sa main de fer dans tout ceci.

— Vous êtes injuste. Elle trouve ce mariage convenable.

— Mais alors?

— Je vous le répète, c'est moi seule qui repousse votre demande, après réflexion.

— Ah! vous me rendez fou!

Agathe chancelante s'appuyait au mur. Je lisais une implacable décision sur son masque de marbre, et ses yeux semblaient me dire :

— Voyez, ne suis-je pas courageuse? Ecoutez et répétez.

Jacques pressa son front entre ses mains tremblantes et revenant vers elle avec l'accent le plus tendrement interrogateur :

— Dites... dites, chère Agathe, en quoi ai-je démérité?... et pourquoi me retirez-vous votre affection?

— Je ne retire rien; je ne me marie pas, voilà tout.

— Me trouvez-vous trop humble, trop pauvre pour vous?

— Allons donc! Fit-elle en haussant les épaules, ne suis-je pas plus pauvre que vous?... pour le moment.

Ce dernier mot, prononcé presque involontairement, fut un trait de lumière pour le jeune homme.

— L'héritage! murmura-t-il en se laissant tomber dans un fauteuil avec accablement, l'héritage! voilà votre pensée, voilà ma condamnation.

Elle ne tourna pas les yeux vers lui, mais un frisson courut dans tout son corps.

Mlle Grisar menaçait de vous déshériter n'est-ce pas Agathe?

Elle garda la silence. Il revint tout près d'elle, courbé, suppliant, presque à genoux.

— Je travaillerai, dit-il, vous me donnerez du courage. Pour vous enrichir je transporterai des montagnes; vous qui avez aimé ma mère que ne ferai-je pas pour vous?... Et puis, écoutez, chère Agathe, en attendant la fortune, je vous le jure, je vous donnerai le bonheur...

Il s'interrompit pour chercher les yeux qui le fuyaient et reprit ses douces prières. Une émotion poignante me serrait le cœur : j'éclatai en sanglots.

Ce bruit parut réveiller Agathe de son rêve affreux.

— Finissons, dit-elle. M. Delpierre, vous avez eu tout ce qu'il y a eu de bon, de ferme, d'honnête en moi qui ai toujours souffert. Je ne veux pas perdre le fruit de toutes ces souffrances, pardonnez-moi et oubliez-moi.

Il secoua la tête.

— Oubliez-moi... et si plus tard...

— Plus tard! répéta-t-il d'un ton sombre. Non, Agathe, le lien que vous vous obstinez à briser aujourd'hui ne pourra plus se renouer.

On entendit dans le corridor la toux chronique de Mlle Seraphine.

— Eh bien! soit : dit Agathe, adieu, Jacques.

Et, sans se retourner, elle sortit brusquement.

Jacques resta pétrifié, stupide, les bras inertes, les yeux gros de pleurs.

— O Jacques! murmurai-je.

Ce fut tout ce que je pus articuler. La pensée qu'il ne reviendrait plus, que nos chers entretiens étaient à jamais finis, me causa une souffrance si étrange que je glissai sur un fauteuil, anéantie, les dents serrées pour retenir mes sanglots, et les yeux convulsivement fermés. Quand je les rouvris, longtemps après, j'étais toute seule dans le salon rouge.

Une indicible sensation de froid m'avait envahie.

Jacques ne reparut plus.

Quelquefois, bien rarement, lorsqu'un rayon de soleil faisait étinceler la terre glacée et les buis grêlés du jardin, j'y courais, espérant apercevoir Mme Delpierre. Quand, à travers les vignes dépouillées, je voyais sa silhouette ama-

grie, je m'avançais timidement, craignant d'être enveloppée dans le ressentiment qu'elle devait éprouver contre ma tante et tout son entourage. Elle m'accablait par un sourire pâle — la pauvre mère blessée — et me disait froidement :

— Bonjour, mademoiselle Bron. Je ne vais pas plus mal je vous en remercie.

C'était tout. Je n'osais pas m'informer de Jacques que j'avais vu pour la dernière fois si abattu, si malheureux, et dont le souvenir attristé traversait mes longues rêveries.

Un jour, c'était encore un dimanche, ma tante refusa de nous conduire à la promenade. M. Gobin était souffrant et ne vint pas. Agathe prit bravement les notes de midi à cinq heures : elle avait toutes les courages. Nicette, délivrée de sa tâche quotidienne par le repos dominical, s'emmitouffa d'une capeline de laine noire qui ne l'embellissait guère et courut au jardin. Quoique l'on fût au commencement de mars, il faisait un froid noir; le vent gerçait les lèvres et coupait le visage. Je me mis à marcher à son trot comme un cheval de manège le long des allées, afin de réchauffer mes pieds et de soulager ma tête engourdie.

— Nicette! appela tout à coup une voix qui me cloqua au sol.

— Jacques!

Je m'approchai du grillage. Il était là, souffrant, calme, me regardant avec ces bons yeux que je n'avais pas vu depuis si longtemps. Je lui tendis mes deux mains qu'il garda.

E. DE CLUSY

(La suite au prochain numéro.)